

## Les causes possibles d'un mauvais fonctionnement

Symptômes	Causes	Solutions possibles
<p style="color: red;">Dégagement de mauvaises odeurs dans le logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de siphons au niveau de vos équipements domestiques.</li> <li>- Evaporation de l'eau dans les siphons (inoccupation prolongée du logement...)</li> <li>- Absence de ventilation(s) primaire * et / ou secondaire **</li> <li>- Défaut d'étanchéité au niveau des raccordements (réductions...), de la sortie de toiture de la ventilation secondaire (odeurs dans les combles...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire couler un peu d'eau</li> <li>- Contacter votre entrepreneur ou le SPANC</li> </ul>
<p style="color: red;">Dégagement de mauvaises odeurs par les dispositifs de prétraitement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de ventilation (s).</li> <li>- Canalisations de ventilation (s) de faible diamètre ou obstruées.               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne remontant pas au dessus du faîtage.</li> <li>- Extracteur absent ou inadapté.</li> </ul> </li> <li>- Mauvaise étanchéité des raccords ou des tampons de visite.</li> <li>- Mauvaise circulation d'air dans le bac à graisses ou la fosse toutes eaux due à une hauteur excessive de dépôt en surface</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacter votre entrepreneur ou le SPANC</li> <li>- Vidange à réaliser</li> </ul>
<p style="color: red;">Colmatage des canalisations de collecte des eaux usées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obturation par un corps étranger ou un dépôt de graisses</li> <li>- Ecrasement des canalisations.</li> <li>- Pente insuffisante ou contre-pente des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Canalisation à curer</li> <li>- Contacter votre entrepreneur ou le SPANC</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- canalisations.</li> <li>- Sous dimensionnement des canalisations.</li> </ul>	
Bac à graisses ou fosse toutes eaux ou préfiltre engorgés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidanges et nettoyages trop espacés</li> <li>- Sous dimensionnement des ouvrages.</li> <li>- Mauvais fonctionnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidange à réaliser rapidement</li> <li>- Contacter votre entrepreneur ou le SPANC</li> </ul>
Corrosion du béton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence ou mauvaise réalisation de la ventilation secondaire en sortie de prétraitement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacter votre entrepreneur ou le SPANC (risque d'effondrement des ouvrages)</li> </ul>
Regard de répartition (en aval de la fosse) engorgé (dépôt de matière, présence d'eau...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidanges trop espacées de la fosse et / ou du bac à graisses.</li> <li>- Nettoyage insuffisant du préfiltre.</li> <li>- Sous dimensionnement de la fosse toutes eaux.</li> <li>- Regard de répartition non horizontal.</li> <li>- Mauvais fonctionnement du dispositif de traitement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidange à réaliser rapidement</li> <li>- Contacter votre entrepreneur ou le SPANC</li> </ul>
Regard ou té (s) de bouclage engorgé (s) (présence d'eau,...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif de traitement colmaté ou inadapté à la nature du sol.</li> <li>- Ecrasement des drains.</li> <li>- Pente trop importante des drains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tuyaux à curer</li> <li>- Contacter votre entrepreneur ou le SPANC</li> </ul>
Regard de collecte engorgé (présence d'eau...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défaut d'étanchéité (dispositif de traitement, regard de collecte, poste de relevage...).</li> <li>- Mauvaise évacuation du rejet (pente insuffisante ou contre-pente, absence du clapet anti-retour...).</li> <li>- Mauvais réglage de la pompe de relevage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacter votre entrepreneur ou le SPANC</li> </ul>

\* ventilation primaire : décompression des conduites afin d'éviter que les siphons ne se vident (prolongement jusqu'au toit des canalisations de descente de toutes les eaux usées de l'habitation pour créer un appel d'air), généralement connectée sur la conduite d'évacuation des eaux de toilettes.

\*\* ventilation secondaire : branchée après la fosse toutes eaux. Elle doit être remontée au dessus du faîtage munie d'un extracteur des gaz afin d'évacuer les gaz corrosifs de la fosse. Le diamètre de la canalisation doit être de 100 mm.